



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par Virginie DAVID
Service Réglementation et contrôle des transports et des
véhicules
Pôle Contrôle et Réglementation Secteur Est
Tél. : 04 26 28 60 36

Courriel : registre-73.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Lyon le 24 février 2025

5 S TRANSPORTS

Monsieur SOUKAB Ilyasse
**399, route de la Vie du Cher
73410 ENTRELACS**

OBJET : *Demande de modifications de l'autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier de marchandises*

Refer : **5 S TRANSPORTS – SIREN 830 167 805**

P. J. : *Attestation de conformité*

Monsieur,

Vous avez déposé une demande de modification de l'autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier de marchandises et de personnes pour l'entreprise **5 S TRANSPORTS**.

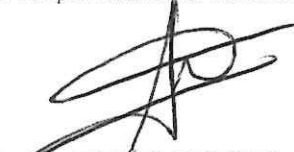
Vous trouverez ci-joint l'attestation de conformité pour la modification d'immatriculation de l'entreprise au RNE (registre national des entreprises). Depuis le 1er janvier 2023, les formalités de création, de modification et de cessation d'activité doivent être réalisées en ligne sur le site internet du guichet des formalités des entreprises (rubrique « déclarer » sur le site suivant: <https://formalites.entreprises.gouv.fr>).

Je vous informe que la modification sera prise en compte au registre des transporteurs dès que vous informerez la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes de la réalisation des formalités au RNE en lui transmettant l'extrait K-bis et l'avis SIREN mis à jour.

Après vérification par les services de la DREAL, la prise en compte des modifications au registre sera matérialisée par un courrier de notification ainsi que par la délivrance de l'autorisation d'exercer, de la licence de transport et des copies conformes.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète et par subdélégation,
La responsable de secteur



Coralie DIEUPART-RUEL





**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Lyon, le 24 février 2025

Affaire suivie par Virginie DAVID
Service Réglementation et contrôle des transports et des véhicules
Pôle Contrôle et Réglementation Secteur Est
Tél. : 04 26 28 60 36

Courriel : registre-73.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

**ATTESTATION VALABLE DEUX MOIS
A PARTIR DE LA DATE
INDIQUÉE CI-DESSUS
PASSÉ CE DÉLAI, LE DOSSIER
SERA CLASSÉ SANS SUITE**

**ATTESTATION
(ne constitue pas un droit d'exercer)**

L'entreprise ci-après désignée a déposé une demande de modification d'autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier de marchandises :

5 S TRANSPORTS

SIREN : 830 167 805

Ancienne adresse du siège social : 158, rue Tom Morel – Port A 214
73100 AIX-LES-BAINS

**Nouvelle adresse du siège social : 399, route de la Vie du Cher
73410 ENTRELACS**

Ce dossier est complet et recevable.

Pour la Préfète et par subdélégation,
La responsable de secteur



Coralie DIEUPART-RUEL